

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE**  
**2024**



**Extrait du registre des délibérations**  
**République Française**

**N°DEL\_2024\_095**

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE CHATOU CROISSY BASKET**

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 septembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

**Présents :**

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent MALOCHET à François SCHMITT, Sandrine COMBASTEIL à Nicole CABLAN-GUEROULT, Jean-Manuel PARANHOS à Malika BARRY, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Inès de MARCILLAC, Nathalie MOULIN à Jean-Baptiste GODILLON, Aymeric TONNEAU à Emmanuel LOEVENBRUCK

**Absents :**

Véronique LIGNIER

**Secrétaire :**

Vincent GRZECZKOWICZ

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHESE**

Chatou Croissy Basket est une association très active dans la vie locale catovienne. Cette année, elle s'est considérablement mobilisée, que ce soit de sa propre initiative, ou à la demande de la ville.

Le Club a notamment offert aux écoles de Chatou l'opportunité de participer au programme « Basket à l'école ». L'école Champs Moutons a répondu favorablement à cette action. Deux coachs du club ont été mis à disposition du 22 avril au 27 mai 2024 afin d'initier neuf classes au basket-ball.

L'association a par ailleurs permis à la ville de Chatou d'accueillir un tournoi qualificatif pour le championnat de France de basket 3x3 ainsi que des initiations à destination des scolaires du 1<sup>er</sup> mai au 3 mai 2024. Le club a ainsi contribué à cette action en organisant des séances d'animation, bénéficiant à 434 enfants.

Le club a également participé à l'animation de la journée de Festi'Landes organisée par la ville le samedi 25 mai 2024.

La ville a pu compter en cette année de Jeux olympiques sur l'implication du Chatou Croissy Basket pour transmettre sa passion et ses valeurs sportives.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € en faveur de l'association Chatou Croissy Basket afin de valoriser son investissement au sein de la ville de Chatou.

## **DELIBERATION**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission de la Commission Education, Restauration Municipale, Sports en date du 6 juin 2024,

Considérant que le Chatou Croissy Basket est une association investie dans la vie locale catovienne,

Considérant l'implication du Chatou Croissy Basket dans la promotion des valeurs sportives et de la passion pour le basket-ball, particulièrement en cette année de Jeux olympiques,

Considérant que la ville souhaite valoriser l'engagement et les initiatives locales contribuant au dynamisme sportif et éducatif,

Considérant que la promotion et le développement des activités physiques pour tous sont d'intérêt général,

Considérant la nécessité de soutenir les associations sportives locales et de valoriser leur engagement dans la vie locale,

Considérant que cette année, le club s'est énormément mobilisé, tant de sa propre initiative qu'à la demande de la ville,

Considérant leur contribution à valoriser l'image de la Ville de Chatou,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000€ en faveur de l'association Chatou Croissy Basket

**A L'UNANIMITÉ,**

Ne participe pas au vote :  
Levon MINASSIAN

Publiée le : 24/09/2024